

Compteur Linky : réponses au document de propagande d'ErDF

Le 29 février 2016, pour tenter de freiner l'augmentation rapide du nombre de communes prenant des délibérations contre le déploiement des compteurs communicants Linky, Gazpar et cie, ErDF a envoyé à toutes les communes de France une lettre de son président M Monloubou.

Qui plus est, cette lettre était accompagnée d'un document de propagande de 8 pages, le tout payé bien sûr avec l'argent des citoyens puisque ErDF est financée par une part prise sur nos factures d'électricité.

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux arguments et prétextes avancés par ErDF.

Stéphane Lhomme
Conseiller municipal
Saint-Macaire (33490)

Voir le site <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Argument d'ErDF :

Un compteur conçu pour les consommateurs : plus de confort, plus de services et plus d'économies

Réponse :

Dans une autre brochure d'ErDF, mais pas celle distribuée aux particulier et aux élus, on peut voir noir sur blanc pour qui est vraiment fait le programme Linky :

*« Nous ne sommes encore qu'aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités de ce compteur : Big Data, usages domotiques, objets connectés... L'installation des compteurs communicants bénéficiera à l'ensemble de la filière électrique. Le programme Linky est suivi de près par les acteurs majeurs du secteur de l'énergie : **fournisseurs, distributeurs, producteurs, équipementiers, startups**... »*

(Cf : http://www.erdf.fr/sites/default/files/DP_Signature-Convention_ERDF-ADEME.pdf , page 6)

En résumé, le programme Linky a pour objectif de permettre à des société privées de réaliser d'importants profits sur le dos des citoyens ou usagers (qui sont d'ailleurs appelés « consommateurs » par ErDF, c'est tout à fait parlant).

Argument d'ErDF :

Un compteur écologique au service de la transition énergétique et des territoires

Réponse :

Sous prétexte d'une démarche « écologique », ErDF veut d'abord se débarrasser des 35 millions de compteurs actuels, qui sont pourtant en parfait état de marche et ont une durée de vie allant jusqu'à 60 ans.

On nous dit qu'il y aura « des filières de recyclage » mais, à supposer qu'elles soient vraiment mises en œuvre, elles ne devraient concerner que des objets cassés ou arrivés en fin de vie.

Le programme Linky commence donc par un véritable désastre environnemental.

Argument d'ErDF :

Sans impact sur la facture du client

Réponse :

ErDF est financée par un pourcentage pris sur nos factures d'électricité. Cet argent doit servir à renforcer le réseau pour éviter les coupures incidentelles, enterrer les lignes pour réduire la vulnérabilité en cas de tempête, etc. Le programme Linky va coûter officiellement 5 milliards d'euros (probablement bien plus comme toujours dans ce genre d'affaires), cet argent manquera donc pour les travaux et, inévitablement, ce sont bien les usagers qui paieront tôt ou tard.

Par ailleurs, d'ErDF explique que "*Le retour sur investissement se fera sur la réduction des consommations actuellement non facturées*". Explication : les compteurs actuels ont certaines marges de tolérance qui bénéficient aux usagers (et tant mieux, surtout à une époque où tout le monde s'appauvrit). Mais ce ne sera plus possible avec Linky : ErDF va récupérer ainsi des milliards d'euros qui proviendront bel et bien des usagers, CQFD !

Argument d'ErDF :

Plus de 10 000 emplois seront mobilisés sur tout le territoire pour la pose et la construction des compteurs communicants. Il s'agit d'**emplois non délocalisables, au cœur des bassins d'emploi locaux**, qui soutiennent la filière électrique française. Au-delà, l'installation des compteurs communicants est une source d'activités nouvelles pour de nombreux acteurs : fournisseurs, distributeurs, producteurs, start-ups... C'est la preuve que **la transition énergétique est une des clefs de la croissance de demain**.

Réponse :

Un certain nombre d'emplois sont créés **provisoirement** pour le programme Linky, mais des milliers d'emplois vont être **définitivement détruits par ErDF** (en particulier suppression des releveurs à pied, lesquels entretenaient le lien humain avec les usagers... désormais réduits au rang de « clients »).

D'autre part, ErDF reconnaît que **le programme Linky va bénéficier au business de diverses entreprises et start-ups** (dont la plupart privées) et non pas aux habitants.

Argument d'ErDF :

99,9% du temps (23H59/24H00), le compteur Linky fonctionne exactement comme le compteur actuel, c'est-à-dire comme tout appareil électrique de la maison.

Réponse :

Habilement, ErDF trompe les citoyens en leur laissant croire que le Linky fonctionne une minute en continu, et même entre 23h59 et minuit, or en réalité cette minute est le cumul de milliers d'impulsions générées tout au long des 24 heures de la journée... et ce tous les jours !

Or ces impulsions continuelles, **même si elles sont de faible intensité** (ce qui reste à prouver), font courir un grave risque pour la santé : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se demande "*si une exposition faible mais prolongée est susceptible de susciter des réponses biologiques et de nuire au bien-être de la population*", elle ajoute certes que "*les données actuelles ne confirment pas l'existence d'effets sanitaires*"... mais reconnaît par contre que "*notre connaissance des effets biologiques de ces champs comporte encore certaines lacunes et la recherche doit se poursuivre pour les combler*" (<http://www.who.int/peh-emf/about/WhatIsEMF/fr/index1.html>)

En attendant, voulez-vous vraiment être cobayes d'ErDF pour voir si vous et vos proches avez des cancers dans 5 ou 8 ou 10 ans ?

Argument d'ErDF :

Cette communication se fait par courant porteur en ligne (CPL) utilisé depuis 50 ans par des millions de personnes.

Réponse :

Les pesticides aussi sont utilisés depuis 50 ans... et des millions de personnes en subissent les graves conséquences. On ne peut pas prétendre qu'une technologie est anodine et peut-être déployée dans tous nos logements... juste parce qu'elle existe depuis longtemps ! ErDF tente vraiment de nous prendre pour des imbéciles !

Argument d'ErDF :

ERDF l'utilise quotidiennement pour envoyer au ballon d'eau chaude le signal heures pleines / heures creuses dans **11 millions de foyers**.

Réponse :

Le CPL est effectivement utilisé pour le signal heures pleines / heures creuses, mais il s'agit de deux courtes impulsions par jour, **rien à voir avec les impulsions permanentes du système Linky**.

Argument d'ErDF :

Le compteur Linky engendre une exposition très inférieure à celle de la plupart des appareils électroménagers courants.

Réponse :

C'est peut-être le cas du compteur Linky lui-même (à vérifier toutefois)... **mais pas des données qu'il envoie dans le circuit électrique du logement**, qui rayonnent et mettent en danger la santé des habitants. Si on raisonne comme ErDF, on peut prétendre qu'une kalachnikov n'est pas dangereuse... or les balles qu'elle tire sont mortelles !

Argument d'ErDF :

Le compteur Linky respecte l'ensemble des normes définies au niveau européen et français

Réponse :

C'est en respectant ces « normes » que des industriels (qui ont souvent agi en coulisse pour les faire établir au niveau qui les arrangent) nous empoisonnent depuis des décennies avec le tabac, l'amiante, la radioactivité, les pesticides...

Argument d'ErDF :

Le compteur Linky n'utilise pas la communication par radio pour communiquer.

La **communication par radiofréquence** est utilisée, par exemple, par les téléphones portables, les GPS, la radio FM, le Wifi ou les systèmes bluetooth. Il s'agit d'une forme de communication qui passe dans l'air ambiant : un émetteur émet un signal dans l'air sous forme d'ondes électromagnétiques, qui est reçu par un récepteur.

Le compteur Linky n'envoie pas de signal dans l'air mais dans le câble électrique (c'est pourquoi il n'intègre pas d'antenne).

Réponse :

Il s'agit là du plus parfait exemple de la façon dont ErDF trompe habilement les citoyens et les élus. En effet, le Linky n'utilise pas la communication radio... **dans un premier temps** ! Mais toutes les données des Linky convergent vers le transformateur de quartier où ErDF a installé du matériel **de téléphonie mobile** pour renvoyer ces données. Ces transformateurs sont la plupart du temps proches d'habitations, voire collés à elles : les habitants, en particulier les enfants, vont donc être soumis à ces émissions de **téléphonie mobile**. Si vous aviez encore confiance en ErDF, vous savez désormais avec quel cynisme les dirigeants de cette entreprise tentent de vous tromper...

Argument d'ErDF :

ERDF **se conforme strictement aux recommandations de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)** relatives au respect de la vie privée. Les données de consommation **ne peuvent être utilisées sans son accord**. Aucune communication à un tiers des données de consommation d'un usager ne peut avoir lieu sans son autorisation préalable.

Réponse :

Les données de consommation des habitants « ne peuvent être utilisées sans son accord »... **pour le moment**. Une fois que les Linky seront installés et emmagasineront des quantités incroyables de données sur nos vies, il sera alors temps, par exemple sous des prétextes économiques (pour « libérer la croissance »), ou sous des prétextes sécuritaires (« pour lutter contre le terrorisme ») de décréter que les données captées par les compteurs communicants seront utilisables sans restriction par les entreprises commerciales ou la police, ou les deux...

Argument d'ErDF :

Arrêt du Conseil d'État du 20 mars 2013

Réponse :

ErDF agite cet arrêt comme s'il lui donnait raison mais, en réalité, les requérants ont été malhabiles, ils ont attaqué un arrêté qui ne modifiait pas le régime de propriété des compteurs d'électricité. Du coup, leur attaque était "à côté de la plaque" et a donc logiquement été rejetée par le Conseil d'Etat, mais cela ne tranche en rien le problème : jusqu'à preuve du contraire, les Collectivités sont parfaitement fondées à refuser à ce que l'on touche à leurs compteurs...